

Dollarama inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)
30 octobre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

Dollarama inc.

État consolidé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 octobre 2011 \$	30 janvier 2011 \$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 534	53 129
Débiteurs	1 043	1 821
Acomptes et charges payées d'avance	3 590	4 658
Stocks de marchandises	305 181	258 905
Instruments financiers dérivés (note 5)	2 755	838
	<u>332 103</u>	<u>319 351</u>
Actif non courant		
Immobilisations corporelles	164 635	152 081
Immobilisations incorporelles	110 821	111 917
Goodwill	727 782	727 782
	<u>1 335 341</u>	<u>1 311 131</u>
Total de l'actif		
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	103 182	103 858
Dividendes à payer	6 635	-
Impôt sur le résultat à payer	8 480	12 830
Instruments financiers dérivés (note 5)	1 326	5 630
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	13 957	14 292
	<u>133 580</u>	<u>136 610</u>
Passif non courant		
Dette à long terme (note 6)	261 620	347 763
Impôt sur le résultat différé	71 054	61 906
Autres passifs	36 118	33 644
	<u>502 372</u>	<u>579 923</u>
Total du passif		
Capitaux propres		
Capital social	524 477	523 295
Surplus d'apport	15 919	16 066
Résultats non distribués	295 315	198 712
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 742)	(6 865)
	<u>832 969</u>	<u>731 208</u>
Total des capitaux propres		
Total du passif et des capitaux propres		
	<u>1 335 341</u>	<u>1 311 131</u>
Engagements et éventualités (note 9)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

État consolidé intermédiaire des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 1^{er} février 2010	518 430	17 472	81 885	(10 091)	607 696
Résultat net de la période	-	-	74 793	-	74 793
Autres éléments du résultat global					
Profit latent sur instruments financiers dérivés, compte tenu des ajustements de reclassement et de l'impôt sur le résultat de 1 852 \$	-	-	-	5 243	5 243
Résultat global					80 036
Transactions avec les propriétaires					
Rémunération fondée sur des actions (note 8)	-	827	-	-	827
Émission d'actions ordinaires	2 242	-	-	-	2 242
Reclassement lié à l'exercice d'options sur actions	1 524	(1 524)	-	-	-
	3 766	(697)	-	-	3 069
Solde au 31 octobre 2010	522 196	16 775	156 678	(4 848)	690 801
Solde au 30 janvier 2011	523 295	16 066	198 712	(6 865)	731 208
Résultat net de la période	-	-	109 867	-	109 867
Autres éléments du résultat global					
Profit latent sur instruments financiers dérivés, compte tenu des ajustements de reclassement et de l'impôt sur le résultat de 1 451 \$	-	-	-	4 123	4 123
Résultat global					113 990
Transactions avec les propriétaires					
Dividendes déclarés	-	-	(13 264)	-	(13 264)
Rémunération fondée sur des actions (note 8)	-	607	-	-	607
Émission d'actions ordinaires	428	-	-	-	428
Reclassement lié à l'exercice d'options sur actions	754	(754)	-	-	-
	1 182	(147)	(13 264)	-	(12 229)
Solde au 30 octobre 2011	524 477	15 919	295 315	(2 742)	832 969

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

État consolidé intermédiaire du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Période de 13 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 13 semaines close le 31 octobre 2010 \$	Période de 39 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 39 semaines close le 31 octobre 2010 \$
Ventes	400 347	355 742	1 134 121	1 011 202
Coût des ventes	252 270	227 130	720 180	654 404
Profit brut	148 077	128 612	413 941	356 798
Frais généraux, frais d'administration et charges opérationnelles des magasins	75 990	69 172	218 826	198 055
Dotation aux amortissements	8 667	7 351	24 615	21 045
Résultat opérationnel	63 420	52 089	170 500	137 698
Frais de financement, montant net	3 444	7 336	13 503	28 636
Résultat avant impôt sur le résultat	59 976	44 753	156 997	109 062
Charge d'impôt sur le résultat	18 184	13 409	47 130	34 269
Résultat net de la période	41 792	31 344	109 867	74 793
Autres éléments du résultat global				
Profit latent sur instruments financiers dérivés, compte tenu des ajustements de reclassement (note 5)	18 851	4 668	5 574	7 095
Impôt sur le résultat lié aux autres éléments du résultat global	(4 908)	(1 216)	(1 451)	(1 852)
Résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	13 943	3 452	4 123	5 243
Résultat global de la période	55 735	34 796	113 990	80 036
Résultat par action				
Résultat net de base par action ordinaire	0,57	0,43	1,49	1,02
Résultat net dilué par action ordinaire	0,55	0,42	1,45	0,99
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en milliers)	73 713	73 169	73 665	73 073
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation au cours de la période (en milliers)	75 533	75 429	75 537	75 349

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Période de 13 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 13 semaines close le 31 octobre 2010 \$	Période de 39 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 39 semaines close le 31 octobre 2010 \$
Flux de trésorerie				
Activités opérationnelles				
Résultat net de la période	41 792	31 344	109 867	74 793
Ajustements				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	8 721	7 450	24 706	21 407
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	241	326	863	1 026
Dotation aux amortissements des allocations reçues du propriétaire différées	(593)	(514)	(1 816)	(1 478)
Dotation aux amortissements des frais de location différés	77	85	233	279
Dotation aux amortissements des baux désavantageux	(295)	(425)	(954)	(1 388)
Dotation aux amortissements des frais d'émission de titres de créance et de l'escompte	297	1 887	1 948	9 062
Excédent des encaissements (décaissements) sur le montant comptabilisé relativement aux instruments financiers dérivés (note 5)	2 069	4 554	(647)	14 761
Profit de change sur la dette à long terme	-	-	-	(15 850)
Incitatifs à la location différés	433	819	2 324	2 016
Frais de location différés	-	-	-	(26)
Allocations reçues du propriétaire différées	550	987	2 225	3 139
Rémunération fondée sur des actions (note 8)	186	273	607	827
Remboursement d'intérêts capitalisés sur la dette à long terme	-	-	-	(28 074)
Remboursement du capital de contrats de location-financement	(510)	-	(510)	-
Intérêts réputés sur le remboursement de la dette à long terme	(63)	(1 577)	(1 364)	(19 358)
Impôt sur le résultat différé	2 943	658	7 697	2 275
Autres	(23)	12	(51)	10
	55 825	45 879	145 128	63 421
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(41 291)	(10 818)	(50 047)	(27 286)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, montant net	14 534	35 061	95 081	36 135
Activités d'investissement				
Règlement d'instruments financiers dérivés	-	-	-	(54 262)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 201)	(12 410)	(35 634)	(29 850)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	122	49	221	116
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(12 079)	(12 361)	(35 413)	(83 996)
Activités de financement				
Produit de la dette à long terme	-	-	-	525 000
Remboursement de la dette à long terme (note 6)	(3 461)	(94 986)	(86 987)	(517 250)
Dividendes	(6 629)	-	(6 629)	-
Émission d'actions ordinaires	-	607	428	2 242
Frais d'émission de titres de créance	(75)	(72)	(75)	(8 029)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(10 165)	(94 451)	(93 263)	1 963
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 710)	(71 751)	(33 595)	(45 898)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	27 244	118 910	53 129	93 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	19 534	47 159	19 534	47 159
Intérêts payés en trésorerie	2 430	7 095	9 268	49 046
Impôt sur le résultat payé en trésorerie	15 902	17 704	44 067	52 197

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

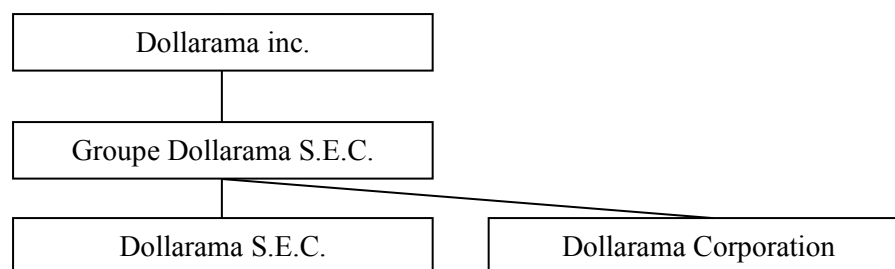
1 Information générale et base d'évaluation

Information générale

Dollarama inc. (la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Canada*. La Société exploite au Canada des magasins à un dollar qui vendent la totalité de leurs articles à 2 \$ ou moins. Au 30 octobre 2011, elle exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes. Le siège social de la Société, son centre de distribution et ses entrepôts sont situés dans la région de Montréal, au Canada. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto et est domiciliée au Canada.

L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Montréal, Québec, H4P 0A1.

Au 30 octobre 2011, les entités importantes comprises dans la structure juridique de la Société sont les suivantes :



Groupe Dollarama S.E.C. détient une facilité de crédit garantie de premier rang (décrite en détail à la note 6).

Dollarama S.E.C. et Dollarama Corporation exploitent la chaîne de magasins et fournissent le soutien administratif et logistique requis.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été dressés au coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés comptabilisés à la juste valeur.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2 Base d'établissement et transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Base d'établissement et adoption des IFRS

La Société établit ses états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, comme ils sont énoncés dans le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (le « *Manuel de l'ICCA* »). En 2010, le *Manuel de l'ICCA* a été remanié pour qu'y figurent les IFRS, et les entreprises ayant une obligation d'information du public sont tenues d'appliquer ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés de l'exercice 2012. Dans les présents états financiers, l'expression « PCGR du Canada » désigne les PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux IFRS applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale IAS 34, « Information financière intermédiaire », et IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière ». Les présents états financiers ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été appliquées aux états financiers intermédiaires de la Société au 1^{er} mai 2011 et pour la période close à cette date. La Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 3 contient de l'information relative à l'incidence du passage aux IFRS sur les capitaux propres de la Société au 31 octobre 2010 ainsi que sur son résultat global et ses flux de trésorerie pour la période close le 31 octobre 2010.

Les méthodes comptables appliquées pour les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés reposent sur les IFRS en vigueur pour l'exercice clos le 30 janvier 2011, telles qu'elles étaient publiées et en vigueur au 6 décembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 29 janvier 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 janvier 2011, qui ont été dressés conformément aux PCGR du Canada, et les états financiers intermédiaires de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} mai 2011, qui ont été dressés conformément aux IFRS s'appliquant aux états financiers intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3 Transition aux IFRS

Rapprochement entre les IFRS et le référentiel comptable antérieur

Les rapprochements qui suivent fournissent des données quantitatives sur l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les flux de trésorerie.

1. *Rapprochement des capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada et des capitaux propres présentés selon les IFRS*

	31 octobre 2010 \$
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada	697 801
Ajustements de l'impôt différé à la réévaluation	<u>7 000</u>
Total des capitaux propres selon les IFRS	<u><u>690 801</u></u>

2. *Rapprochement du résultat global présenté selon les PCGR du Canada et du résultat global présenté selon les IFRS*

Le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat global.

3. *Rapprochement du tableau consolidé des flux de trésorerie présenté selon les PCGR du Canada et du tableau des flux de trésorerie présenté selon les IFRS*

Le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur les flux de trésorerie générés par la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

4 Sommaire des méthodes comptables significatives

Normes comptables publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

Les normes et les modifications à des normes existantes suivantes ont été publiées et leur application est obligatoire pour les périodes de présentation de l'information financière de la Société ouvertes à compter du 4 février 2013. La Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

- IFRS 9, « Instruments financiers », a été publiée en novembre 2009. Elle porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement, sont comptabilisés en résultat net. Cependant, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit doivent être comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La norme s'appliquera aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, et son adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de la norme.
- En mai 2011, l'International Accounting Standards Board a publié les normes ci-dessous, que la Société n'a pas encore adoptées : IFRS 10, « États financiers consolidés »; IFRS 11, « Partenariats »; IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »; IAS 27, « États financiers individuels »; IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur »; et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » (modifiée en 2011). Ces nouvelles normes s'appliquent toutes aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence des nouvelles normes et des normes révisées sur ses états financiers consolidés ni déterminé si elle allait ou non adopter de manière anticipée les nouvelles exigences.

Un résumé des nouvelles normes est présenté ci-après.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

IFRS 10 – États financiers consolidés

Selon IFRS 10, une entité doit consolider une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou qu'elle est exposée à des rendements variables de par sa participation dans l'entreprise détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur l'entreprise détenue. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité de manière à tirer des avantages des activités de cette dernière. IFRS 10 remplace l'interprétation du Standing Interpretations Committee (« SIC ») SIC-12, « Consolidation – entités ad hoc » et des parties d'IAS 27.

IFRS 11 – Partenariats

Selon IFRS 11, un coentrepreneur doit classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur constate sa part de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de l'opération conjointe. Selon les IFRS en vigueur, les entités ont le choix de consolider proportionnellement ou de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence les participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplace IAS 31, « Participation dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 établit des obligations en matière d'informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, comme les coentreprises, les entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les obligations d'informations existantes et exige aussi la fourniture d'informations supplémentaires concernant la nature des participations d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur qui précise les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant à toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les intervenants du marché, à la date de l'évaluation. Elle établit également des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS en vigueur, les lignes directrices sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet sont réparties entre des normes spécifiques qui exigent des évaluations de la juste valeur et qui, dans de nombreux cas, ne rendent pas compte d'une base d'évaluation claire ni d'informations à fournir uniformes.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Modifications d'autres normes

De plus, des modifications ont été apportées à des normes existantes, notamment IAS 27, IAS 28 et IAS 1, « Présentation des états financiers ». IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée afin d'élargir son champ d'application aux coentreprises et de tenir compte des modifications liées aux IFRS 10 à 13. IAS 1 a été modifiée pour qu'y figurent de nouvelles obligations d'information concernant les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global, notamment l'obligation de classer ces éléments dans deux groupes distincts selon qu'ils pourront ou non être reclassés dans le résultat net dans le futur.

5 Instruments financiers dérivés

Un sommaire des montants contractuels ou notionnels, des postes de l'état de la situation financière et des justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés au 30 octobre 2011 et au 30 janvier 2011 est présenté ci-après.

	30 octobre 2011				
	Valeur nominale contractuelle en \$ US	Valeur nominale contractuelle en €	Poste de l'état de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif) \$	Nature de la relation de couverture
Instruments de couverture					
Contrats de change à terme	214 000	925	Actif courant	2 755	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme	102 000	150	Passif courant	(838)	Couverture de flux de trésorerie
	316 000	1 075	-	1 917	-
Instruments autres que de couverture					
Contrat de change à terme à accumulation	30 000	-	Passif courant	(488)	
	346 000	1 075		1 429	

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	30 janvier 2011				
	Valeur nominale contractuelle en \$ US	Valeur nominale contractuelle en €	Poste de l'état de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif) \$	Nature de la relation de couverture
Instruments de couverture					
Contrats de change à terme	90 324	992	Actif courant	838	Couverture de flux de trésorerie
Swaps de devises	261 517	450	Passif courant	(5 630)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>351 841</u>	<u>1 442</u>		<u>(4 792)</u>	
				30 octobre 2011	30 janvier 2011
				\$	\$
Instruments financiers dérivés					
Actif courant				2 755	838
Passif courant				(1 326)	(5 630)
				<u>1 429</u>	<u>(4 792)</u>

La Société est exposée à certains risques liés à ses activités opérationnelles courantes. Le principal risque géré au moyen d'instruments financiers dérivés est le risque de change. Des contrats de change à terme et des contrats de change à terme à accumulation sont conclus en vue de gérer le risque de fluctuations des devises associé aux achats prévus en dollars américains et en euros de marchandises vendues dans les magasins.

Dans le cas des contrats de change à terme, la Société documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

Les contrats de change à terme sont désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché. La Société désigne ses contrats de change à terme comme couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie). Les profits et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et portés en résultat lorsque les profits ou les pertes connexes sur les éléments couverts sont comptabilisés en résultat.

Le contrat de change à terme à accumulation n'étant pas admissible au traitement selon la comptabilité de couverture, les variations de sa juste valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Jusqu'au 14 juin 2010, la Société a utilisé des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuations des devises et des taux d'intérêt associé aux emprunts en dollars américains. Ces instruments financiers dérivés ont été classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des couvertures sont comptabilisés en résultat.

Période de 13 semaines close le 30 octobre 2011				
	Incidence sur l'état de la situation financière	Incidence avant impôt sur les autres éléments du résultat global	Incidence sur le résultat	Incidence sur les flux de trésorerie
	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés durant la période \$	Profit (perte) latent sur les instruments financiers dérivés, après ajustements de reclassement \$	Coût des ventes \$	Excédent des encaissements (décaissements) sur le montant comptabilisé relativement aux instruments financiers dérivés \$
Instruments financiers dérivés	Note			
Autres que couvertures				
Variation nette de la perte latente sur le contrat de change à terme à accumulation	5d)	(488)	(488)	488
Couvertures				
Variation nette du profit latent sur les contrats de change à terme		17 270	17 270	-
Pertes réalisées sur les contrats de change à terme			(2 045)	(2 045)
Virement au résultat			3 626	3 626
Total			18 851	(4 114)
			(3 626)	2 069

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Période de 39 semaines close le 30 octobre 2011				
	Incidence sur l'état de la situation financière	Incidence avant impôt sur les autres éléments du résultat global	Incidence sur le résultat	Incidence sur les flux de trésorerie
Note	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés durant la période \$	Profit (perte) latent sur les instruments financiers dérivés, après ajustements de reclassement \$	Coût des ventes \$	Excédent des encaissements (décaissements) sur le montant comptabilisé relativement aux instruments financiers dérivés \$
Instruments financiers dérivés				
Autres que couvertures				
	Variation nette de la perte latente sur le contrat de change à terme à accumulation			
5d)	(488)		(488)	488
Couvertures				
	Variation nette du profit latent sur les contrats de change à terme			
	6 709	6 709		
	Pertes réalisées sur les contrats de change à terme	(11 080)		(11 080)
	Virement au résultat	9 945	(9 945)	9 945
	Total	5 574	(10 433)	(647)

Période de 13 semaines close le 31 octobre 2010				
	Incidence sur l'état de la situation financière	Incidence avant impôt sur les autres éléments du résultat global	Incidence sur le résultat	Incidence sur les flux de trésorerie
Note	Variation de la juste valeur des placements, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés durant la période \$	Profit (perte) latent sur les instruments financiers dérivés, après ajustements de reclassement \$	Coût des ventes \$	Excédent des encaissements (décaissements) sur le montant comptabilisé relativement aux instruments financiers dérivés \$
Instruments financiers dérivés				
Couvertures				
	Variation nette de la perte latente sur les contrats de change à terme			
5b)	114	114		
	Pertes réalisées sur les contrats de change à terme	(576)		(576)
5b)		5 130	(5 130)	5 130
	Virement au résultat			
	Total	4 668	(5 130)	4 554

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Période de 39 semaines close le 31 octobre 2010							
	Incidence sur l'état de la situation financière	Incidence avant impôt sur les autres éléments du résultat global	Incidence sur le résultat		Incidence sur les flux de trésorerie		
	Variation de la juste valeur des placements, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés durant la période	Profit (perte) latent sur les instruments financiers dérivés, après ajustements de reclassement	Frais de financement nets	Coût des ventes	Excédent des encaissements (décaisse- ments) sur le montant comptabilisé relativement aux instruments financiers dérivés	Perte (profit) de change sur la dette à long terme	Règlement des instruments financiers dérivés
Note	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Placements et dette à long terme							
Billets subordonnés de premier rang à intérêt différé	7 464		7 464			(7 464)	
Emprunt bancaire à terme	8 198		8 198			(8 198)	
Autre perte de change			(235)			(188)	
			-	15 427	-	-	(15 850)
Instruments financiers dérivés							
Couvertures							
Variation nette de la perte latente sur les contrats de change à terme	6 633	6 633					
Pertes réalisées sur les contrats de change à terme		(15 060)			(15 060)		
Virement au résultat		15 522		(15 522)	15 522		
		7 095	-	(15 522)	462	-	-
Instruments autres que de couverture							
Swaps de devises et de taux d'intérêt	5 a) (7 540)		(7 540)		7 540		
Swaps de devises	5 c) (6 759)		(6 759)		6 759		
Règlement de swaps de devises et de taux d'intérêt	5 a) 40 299						(40 299)
Règlement de swaps de devises	5 c) 10 963						(10 963)
Autre perte réalisée sur le règlement anticipé de dérivés	5 c) 3 000						(3 000)
Perte réalisée sur le paiement d'intérêts liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt			(853)				
Profit réalisé sur le paiement d'intérêts liés aux swaps de devises			59				
			-	(15 093)	-	14 299	-
Total		7 095	334	(15 522)	14 761	(15 850)	(54 262)

a) Swaps de devises et de taux d'intérêt

Avant le 14 juin 2010, la Société a conclu des swaps combinant un swap de devises et un swap de taux d'intérêt. Ces swaps visaient à atténuer les deux risques inhérents à son emprunt bancaire à terme libellé en dollars américains et dont l'intérêt est fonction du TIOL.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Le 14 juin 2010, par suite du remboursement de son emprunt bancaire à terme libellé en dollars américains, la Société a réglé en même temps la totalité des swaps qui s'y rapportaient. Le règlement de 233 465 000 \$ US pour un montant de 281 655 000 \$ CA a donné lieu à un décaissement net de 40 299 000 \$.

Une perte de 7 540 000 \$ a été comptabilisée en résultat pour la période du 2 février au 14 juin 2010.

Les variations de la juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt sont inscrites à l'état consolidé du résultat global au poste « Profit de change sur les instruments financiers dérivés et la dette à long terme ».

b) Contrats de change à terme

Au 30 octobre 2011, la Société était partie à des contrats de change à terme venant à échéance entre novembre 2011 et août 2012 visant l'achat de 316 000 000 \$ US en contrepartie de 313 008 480 \$ CA (351 842 000 \$ US en contrepartie de 358 665 000 \$ CA au 30 janvier 2011) et l'achat de 1 075 000 € contre 1 462 136 \$ CA (1 442 000 € contre 1 594 000 \$ CA au 30 janvier 2011).

Outre le profit de 1 407 000 \$ (déduction faite d'impôts de 510 000 \$) lié à la juste valeur des contrats de change à terme au 30 octobre 2011 (perte de 3 517 328 \$, déduction faite d'impôts de 1 274 672 \$, au 30 janvier 2011), une perte de 4 132 000 \$ (déduction faite d'impôts de 1 497 000 \$) est inscrite au poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (perte de 3 298 596 \$, déduction faite d'impôts de 1 195 404 \$, au 30 janvier 2011) au titre des contrats de change à terme réglés avant le 30 octobre 2011. Ces pertes seront comptabilisées en résultat dès que les marchandises en stock connexes seront portées en résultat.

c) Swaps de devises

Le 17 mars 2010, la Société a modifié ses swaps, ce qui a donné lieu à un décaissement net de 3 000 000 \$.

Le 14 juin 2010, par suite du remboursement des billets subordonnés de premier rang à intérêt différé, la Société a réglé en même temps la totalité des swaps qui s'y rapportaient. Le règlement de 213 000 000 \$ US pour un montant de 231 163 000 \$ CA a donné lieu à un décaissement net de 10 963 000 \$.

Une perte de 6 759 000 \$ a été comptabilisée en résultat pour la période du 2 février 2010 au 14 juin 2010.

d) Contrat de change à terme à accumulation

Au 30 octobre 2011, la Société était partie à un contrat de change à terme à accumulation échéant entre le 4 septembre 2012 et le 28 septembre 2012 et visant l'achat de 667 000 \$ US en contrepartie de 670 000 \$ CA, avec la possibilité d'acheter 29 333 \$ US supplémentaires en contrepartie de 29 485 000 \$ CA. Une perte de 358 000 \$ (déduction faite d'impôts de 130 000 \$) liée à la variation de la juste valeur du contrat de change à terme à accumulation a été inscrite au résultat de la période.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

6 Dette à long terme

La dette à long terme en cours se compose des éléments suivants.

	Note	30 octobre 2011 \$	30 janvier 2011 \$
Facilité de crédit garantie de premier rang	6 a)	278 522	366 875
Moins la partie courante (déduction faite des frais de financement de 145 000 \$; de 190 000 \$ au 30 janvier 2011)		13 957	14 292
		264 565	352 583
Moins les frais de financement		2 945	4 820
		261 620	347 763

a) Facilité de crédit garantie de premier rang

Le 10 juin 2010, Groupe Dollarama S.E.C., filiale détenue en propriété exclusive par la Société, a conclu un accord visant le refinancement de sa facilité de crédit garantie de premier rang au moyen d'une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang consortiale de 600 000 000 \$. Cette facilité de crédit garantie de premier rang a été modifiée au 5 octobre 2011 pour refléter i) la modification des taux d'intérêt, qui sont passés du taux des acceptations bancaires majoré d'une fourchette de 2,25 % à 3,25 % au taux des acceptations bancaires majoré d'une fourchette de 1,25 % à 2,25 %, et ii) le report de l'échéance de la facilité de crédit renouvelable jusqu'au 10 juin 2015.

La facilité de crédit garantie de premier rang consortiale comprend une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 75 000 000 \$ constituée d'emprunts renouvelables, d'acceptations bancaires, de crédits-relais et d'une facilité de lettres de crédit. Les emprunts aux termes des crédits-relais ne peuvent dépasser 10 000 000 \$, et la facilité de lettres de crédit ne peut dépasser 25 000 000 \$. Au 30 octobre 2011, aucun emprunt n'était en cours aux termes de la facilité de crédit renouvelable, et les lettres de crédit émises pour l'achat de stocks s'élevaient à 908 000 \$ (761 000 \$ en cours aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang précédente au 30 janvier 2011). L'échéance de la facilité de crédit renouvelable a été repoussée de juin 2014 à juin 2015.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

La facilité de crédit garantie de premier rang consortiale comprenait également un emprunt bancaire à terme de 525 000 000 \$. Les emprunts aux termes de l'emprunt bancaire à terme s'élevaient à 278 522 000 \$ au 30 octobre 2011. L'emprunt à terme au titre de la facilité de crédit garantie de premier rang viendra toujours à échéance en juin 2014 et est remboursable par versements trimestriels de capital de 3 525 596 \$ jusqu'en janvier 2014 et par un versement final de capital à l'échéance de 246 791 737 \$. Depuis le 5 octobre 2011, les avances aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang portent intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1,25 % à 2,25 % et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % à 2,25 %. Sous réserve de certaines exceptions et de réductions du ratio de levier financier total ajusté en fonction des contrats de location, la totalité du produit net en trésorerie de la cession de certains actifs doit être appliquée au remboursement de l'emprunt bancaire à terme.

Remboursement du capital de la facilité de crédit garantie de premier rang

Le 29 juillet 2011, la Société a fait un remboursement de 84 827 000 \$ sur l'emprunt bancaire à terme de sa facilité de crédit garantie de premier rang, lequel se composait d'un versement trimestriel de capital de 4 827 000 \$ et d'un paiement anticipé de 80 000 000 \$.

- b) Le tableau qui suit présente les montants approximatifs des remboursements de capital de la dette à long terme exigibles au cours des 12 mois suivant la date de l'état de la situation financière pour les trois prochains exercices.

	\$
2012	14 102
2013	14 102
2014	250 318

7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel attendu pour l'exercice au complet. Les taux annuels moyens estimés utilisés pour l'exercice clos le 30 janvier 2011 et pour la période de 39 semaines close le 30 octobre 2011 sont de 30,2 % et de 28,2 %, respectivement.

8 Rémunération à base d'actions

La Société a établi un régime d'options à l'intention de la direction, en vertu duquel ses administrateurs, dirigeants et employés peuvent recevoir des options sur ses actions. Aux termes de ce régime, le nombre d'options sur actions attribuées et leurs attributs sont établis par le conseil d'administration de la Société. La durée des options sur actions ne peut dépasser 10 ans.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Les options offertes aux termes du régime sont les suivantes :

- a) Options conditionnelles à la durée du service (« options conditionnelles au service »)

Ces options permettent l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires. Les options s'acquièrent à raison de 20 % par année à l'anniversaire de leur date d'attribution.

- b) Options conditionnelles à la durée du service et au rendement (« options conditionnelles au rendement »)

Ces options permettent l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires. Les options commencent à s'acquérir à raison de 20 % par année à compter de la date d'attribution lorsque les conditions relatives au rendement sont remplies. Au 30 octobre 2011, il n'y avait aucune option conditionnelle au rendement en cours.

	Nombre d'options sur actions ordinaires	Prix d'achat moyen pondéré \$
En cours au 30 janvier 2011	2 423 631	6,23
Attribuées	39 000	30,46
Exercées	158 610	10,27
En cours au 30 octobre 2011	2 304 021	6,41
Options pouvant être exercées au 30 octobre 2011	2 015 180	4,82

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2011, la Société a respectivement constaté une charge de rémunération de 186 000 \$ et de 607 000 \$ (273 000 \$ et 827 000 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 31 octobre 2010).

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Des informations concernant les options sur actions en cours au 30 octobre 2011 sont présentées ci-après :

Fourchette de prix \$	Options en cours		Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (mois)	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (mois)
2,30	1 354 578	37	1 354 578	37
9,20 – 9,38	715 959	63	605 288	61
11,99	72 936	78	30 126	79
17,50	13 548	96	3 988	95
22,42	2 000	98	400	98
24,51	100 000	101	20 000	100
26,55	4 000	107	800	107
28,84	2 000	110	-	-
29,10	2 000	113	-	-
29,65	33 000	114	-	-
37,77	4 000	120	-	-
	2 304 021	51	2 015 180	45
			Période de 39 semaines close le 30 octobre 2011	Période de 39 semaines close le 31 octobre 2010
Rendement des actions			2,60 %	Néant
Taux d'intérêt sans risque			3 %	3 %
Durée prévue (en années)			6,00	6,00
Volatilité prévue			20,14 %	48 %
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées à la date d'attribution			30,46 \$	12,22 \$

La Société doit établir la durée prévue des options aux termes de son régime d'options à l'intention de la direction. La durée prévue est estimée selon la moyenne de la période d'acquisition et de la durée contractuelle des options. La volatilité est établie d'après les cours des actions de sociétés comparables et ajustée pour tenir compte de l'historique de négociation en bourse de la Société.

9 Engagements et éventualités

Au 30 octobre 2011, les obligations contractuelles liées à des contrats de location simple s'élevaient à environ 621 747 000 \$. Les contrats de location s'échelonnent sur diverses périodes jusqu'en 2026.

Dollarama inc.

Notes annexes

(non audité)

30 octobre 2011

(Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Les loyers de base et les loyers conditionnels liés aux contrats de location simple visant les magasins, les entrepôts, le centre de distribution et le siège social pris en compte à l'état consolidé intermédiaire du résultat global s'établissent comme suit :

	Période de 13 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 13 semaines close le 31 octobre 2010 \$	Période de 39 semaines close le 30 octobre 2011 \$	Période de 39 semaines close le 31 octobre 2010 \$
Loyers de base	22 892	20 640	67 865	60 602
Loyers conditionnels	1 021	574	2 568	2 024
	23 913	21 214	70 433	62 626

La Société a conclu un contrat de location-financement totalisant 1 796 555 \$ au 1^{er} janvier 2011. Le montant à payer au titre du contrat de location-financement est assorti d'un taux d'intérêt de 8,4 % et d'une échéance s'échelonnant jusqu'au 1^{er} décembre 2013. Au troisième trimestre, la Société a inscrit une charge d'intérêts de 30 896 \$ (néant en 2010).

10 Transactions entre parties liées

Les frais facturés par des entités sous le contrôle d'un administrateur, principalement des loyers, ont totalisé 2 915 000 \$ et 12 167 000 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2011 (3 598 000 \$ et 11 072 000 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 31 octobre 2010).

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie selon des conditions de marché.

11 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 7 décembre 2011, la Société a annoncé l'approbation par son conseil d'administration du versement d'un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action ordinaire aux porteurs de ses actions ordinaires. Le dividende trimestriel sera versé le 1^{er} février 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 janvier 2012.